



CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES GITES

La location débute le jour de votre arrivée de 16h à 18h30 jusqu'au jour de départ de 8h00 à 11h.

Un animal par location est accepté après accord des propriétaires.

Les draps sont fournis. Le WiFi est gratuit et illimité.

En hors saison les jours d'arrivée et de départ peuvent être adaptés sur demande en respectant les horaires d'ouverture de la réception.

A votre arrivée il vous sera demandé de nous verser deux cautions (par chèques, Visa/Mastercard ou espèces). Une de **700 €** qui garantit le matériel mis à disposition et une caution de **400€ (Mas d'Alice et Mas de Jeanne) / 150€ (Maison d'Hermine)** pour le ménage.

Il vous sera également demandé de prendre rendez-vous pour votre état des lieux de départ.

La maison doit être rendue en état. Vous avez néanmoins la possibilité de ne pas faire le ménage. Si vous choisissez cette option, nous vous facturerons le forfait ménage.

Les cautions vous seront restituées lors de votre départ après l'état des lieux en votre présence.

Toute vaisselle et matériel cassé sera payé.

Une liste de matériel sera donnée le jour de l'arrivée. Toute réclamation formulée 48h après l'installation ne sera pas prise en compte.

La réservation sera confirmée après réception du contrat signé et de votre acompte (soit 30% du montant total).

Le solde de votre séjour sera à régler 1 mois avant votre arrivée. A défaut de règlement du solde dans ce délai, votre location sera annulée automatiquement.

L'acompte versé vous sera retenu d'office et facturé.

Nous vous demandons de fournir l'adresse et le N° d'assurance de responsabilité civile.

En cas d'annulation : 50% de l'acompte perçu sera restitué au client si l'annulation à lieu par lettre recommandée avant le trentième jour précédent votre arrivée. Dans le cas contraire la totalité de l'acompte sera retenu.